

PRÉPARER ET RÉUSSIR SON AUDIT RGE

Présentation des modalités de réalisation de l'audit de contrôle Qualibat

Public Concerné

Référents RGE – Dirigeants ou salariés d'entreprise. Etre Reconnu Garant de l'Environnement.

Pré Requis

Etre qualifié RGE

Objectifs

- Préparer les ressources documentaires indispensables au bon déroulement de son audit RGE (éléments devant figurer sur vos factures, déroulement de l'audit, points de contrôle, visite sur site, communiqué sur son appellation) anticiper les problématiques éventuelles du contexte réglementaire, connaître les principales méthodes d'autocontrôle

Les + métier

AUDIT RGE

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur qualifié FEEBAT

Moyens pédagogiques

- Vidéo-projection
- Apports théoriques et méthodologiques
- Cas concrets
- Mise en situation
- Retours d'expériences
- Textes réglementaires
- Documents RAGE et PACSE
- Clés USB

Parcours pédagogique

L'AUDIT : PRÉSENTATION

- La définition de l'audit RGE
- La nomenclature, l'outil indispensable
- Les documents à présenter lors d'un audit : le devis, la facture, les notices et les garanties, le PV de réception, l'attestation d'appréciation de travaux et l'assurance décennale.
- Les documents complémentaires
- Les étapes de contrôle

CONTEXTES RÉGLEMENTAIRES DES AUDITS

- Audits d'installations passives, d'installations actives
- Choisir ses chantiers de référence en fonction des contraintes réglementaires
- Maîtriser les méthodes d'auto-évaluation afin de s'assurer du respect du référentiel applicable aux travaux à réaliser

CONNAITRE LES RESSOURCES RÉGLEMENTAIRES NÉCESSAIRES A L'AUDIT A SAVOIR :

- Evaluation thermique (suivant code de qualification et type d'audit)
- Fiche de contact
- Fiche de satisfaction client
- Fiches techniques, performances des matériaux et produits mis en œuvre
- Devis et ce qu'il doit contenir
- Connaissances des règles de vente au consommateur
- Facture et ce qu'elle doit mettre en évidence
- Procès verbal de réception et début des garanties

CONNAITRE LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET SON ÉVOLUTION

- Rappel de la réglementation RT 2012, RT existant
- CITE et autres systèmes concourant à financer les travaux de rénovation énergétiques des bâtiments
- Le référentiel RAGE et PACSE, DTU et AT-CPT
- Le rapport d'audit et la procédure à suivre en cas d'écart constaté
- Déroulé, organisation, pièges à éviter, le recours, les obligations

Modalités d'évaluation

- Évaluation avec chaque participant à l'issue de la Formation
- QCM de validation des connaissances acquises

Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour

De 7 à 14 Personnes